les services intermodaux, les autres services, les services maritimes et de transport de conteneurs, les ports, les zones franches et les organismes de transport et de distribution.

-Inbound Traffic Guide 1984

Thomas Publishing Co.
One Penn Plaza

tél.: (212) 290-7336

New York, NY 10119

Frais: pas de frais pour les expéditeurs

Outre de nombreux articles sur les procédures à suivre, ce répertoire énumère les entreprises d'expédition de colis exprès aériens, les entreprises de fret aérien, les courtiers en douane, les transitaires s'occupant des modes d'acheminement par voie de surface, les groupeurs de fret, les transporteurs routiers, les services ferroviaires intermodaux, les groupements d'expéditeurs, les compagnies maritimes et les entrepôts.

Ouvrages sur la gestion de la distribution physique

- Bowersox, Donald J., Smykay, Edward M., et Lalonde, Bernard J., Physical Distribution Management, Toronto (Ontario), Collier-MacMillan Canada Ltd., 1983.
- Heskett, James L., Glaskowsky, Nicholas Jr., et Ivie, Robert M., Business Logistics, New York, Ronald Press Company, 1973.
- —Taff, Charles A., Management of Traffic and Physical Distribution, Georgetown (Ontario), Richard D. Irwin, 1978.

Prestation de conseils sur la distribution physique

Le gouvernement de l'Ontario offre un service de prestation de conseils sur la distribution des marchandises en utilisant son propre personnel et des consultants de l'extérieur pour évaluer et régler les problèmes que rencontre la petite entreprise ontarienne. L'Ontario est actuellement en train de se doter d'un système informatisé qui fournira les tarifs de transport ainsi que des données sur les services offerts aux expéditeurs de la province. Pour de plus amples informations, écrire ou appeler :

Ministry of Transportation tél.: (416) 248-7437 and Communications
Goods Distribution Systems Office
Policy Planning Branch
2nd Floor, West Tower
1201 Wilson Avenue
Downsview (Ontario) M3M 1J8

Les petits et moyens expéditeurs du Québec peuvent obtenir des conseils sur les questions de transport en contactant :

Ministère des Transports tél.: (418) 643-2580 Direction générale, Transport Intermodal Place Haute-Ville, 30° étage 700, boul. Saint-Cyrille est Québec (Québec) G1R 5H1

Transport aérien

-Air Cargo Guide

Official Airline Guides, Inc. tél.: (312) 654-6000 2000 Clearwater Drive Oak Brook, IL 60521 53 \$ par année, plus expédition, comprenant le supplément trimestriel.

Ce guide mensuel contient des données complètes sur tous les services commerciaux de fret aérien au monde. Il donne les services de fret nationaux et internationaux, les services de fret spéciaux, les articles réglementés, des renseignements sur l'étiquetage, les numéros de téléphone locaux et sans frais, etc.

—Air Cargo From A to Z

Air Transport Association tél.: (202) 626-4000 of America
1709 New York Avenue, N.W.
Washington, DC 20006

Frais: aucun

Ce document contient un glossaire de la terminologie du fret aérien, y compris les services annexes de fret aérien comme l'avancement des frais et le stockage, les zones utilisées pour établir les tarifs applicables aux colis prioritaires acheminés par poste aérienne, ainsi que les types de conteneurs utilisés pour le fret aérien. La brochure comprend des renseignements utiles sur l'emballage.

- IATA Air Waybill Handbook

Association du transport aérien international 26, chemin de Joinville C.P. 160

1216 Cointrin-Genève

Suisse

Frais: 12,50 \$

Ce manuel contient des diagrammes illustrant comment remplir la lettre de transport aérien, et établit des classements pour toutes les catégories de marchandises, les décaissements, les articles réglementés, etc.

Transporteurs routiers

—Official Ontario Ship By Truck Directory

Naylor Communications tél. : (204) 224-2267 Ltd.

1494 Regent Avenue West Winnipeg, Manitoba R2C 3A8

Frais: 42,95 \$

Ce répertoire contient des renseignements détaillés sur les voies d'acheminement du fret, les transporteurs publics et les transporteurs spécialisés, ainsi que d'autres données comme les interprétations des permis, les poids de chargements complets par produit, les conditions d'utilisation du connaissement uniforme, les réclamations pour perte en endommagement de la marchandise, l'emplacement des bureaux de douane et des stations de pesage,